

Délibération 4.05

Rapport Terre de Sports 76 : préparer l'héritage des jeux de Paris 2024

Intervention de Laurent JACQUES

Tous autant que nous sommes dans cette assemblée, que nous soyons sportifs accomplis, anciens pratiquants ou plus modestement supporters devant nos télévisions, nous apprécions le sport. Nous connaissons toutes et tous les bienfaits de cette pratique.

Nous ne pouvons donc qu'être favorables au développement de la pratique sportive du plus grand nombre telle qu'elle est décrite dans ce rapport, particulièrement s'agissant des plus jeunes et les populations en situation de handicap.

Il ne se trouvera très certainement personne, et c'est heureux, pour remettre en cause les bonnes volontés qui souhaitent encourager le sport santé, le sport pour les seniors ou toute autre forme d'activité physique. Toute aide à destination des associations sportives, qui ont été particulièrement malmenées par la crise du Covid, est la bienvenue.

Notre pays accueillant l'organisation des JO de 2024, il serait dommage de ne pas en profiter pour créer une dynamique ayant vocation à instaurer des habitudes pérennes. Les aides financières à la construction et à la rénovation, la mise en place d'animations ou encore de dispositifs aidant financièrement cette pratique sont pertinents.

Dans plusieurs communes, au Tréport notamment par le biais de notre Pass'Sport Tréportais, ou par l'aménagement d'équipements accessibles à tous, nous avons à cœur de jouer notre rôle dans ce sens.

En revanche, lorsque j'ai vu le montant de la participation financière réclamée pour le passage de la flamme olympique, j'ai bien cru que j'avais la berlue ! L'alignement de zéros m'a même laissé penser que l'on essayait de reproduire les anneaux olympiques.

Je veux bien accepter que le prix du carburant a flambé, rendant les déplacements plus coûteux, que cette flamme est peut-être alimentée par du gaz, augmentant là aussi la note, mais 180.000 euros pour un simple passage, me semble tout à fait prohibitif. Nous envisageons de « préparer l'héritage des jeux olympiques », pas de constituer un héritage pour le CIO.

Sachant que cette flamme est amenée à traverser une bonne partie du pays et que la médiatisation sera focalisée sur l'événement parisien, l'argument consistant à dire que ce symbole olympique traversera les lieux emblématiques du Département, sans même préciser lesquels, ne me paraît pas suffisant pour engager une telle dépense.